



**Déclaration liminaire
de la FSU**

**CHSCT-D du 4
septembre 2020**

Monsieur le Président du CHSCT-D,

Tout d'abord, nous vous remercions d'avoir répondu rapidement à notre demande de faire un point en CHSCT pour cette rentrée si particulière. Cette rentrée aurait mérité que le ministère fasse sérieusement le bilan sanitaire de ces derniers mois, anticipe bien davantage et communique d'abord avec les partenaires sociaux plutôt que de poursuivre sa stratégie de siège des medias.

Le Ministre choisit à nouveau délibérément, en diffusant de cette manière le nouveau protocole, de ne respecter ni la réglementation, ni les représentants des personnels en CHSCT. Pourtant, l'article 60 du décret 82-453 impose la consultation du CHSCT « *sur la teneur de tous documents se rattachant à sa mission, et notamment des règlements et des consignes que l'administration envisage d'adopter en matière de santé et de sécurité.* » Ces documents cités par la réglementation doivent être « *également communiqués, pour avis, aux inspecteurs santé et sécurité au travail* ».

Comme nous l'avons indiqué lors du CTSD du 1^{er} septembre, le Ministre a beau affirmer sur les plateaux télévisés que « *tout est prêt* », la réalité est bien différente. Les équipements de protection des personnels infirmiers commandés au mois de juin ne sont toujours pas arrivés dans les établissements . Les masques FFP2 qui devaient être donné à tous les personnels infirmiers lors de soins aux élèves malades s'est transformé en masque FFP2 pour les internats uniquement .

Le ministère n'a pas été capable de donner des réponses concrètes à des questions qui pouvaient largement être anticipées comme les mesures concrètes de protection des personnels vulnérables ou la marche à suivre concrète en cas de cas avéré, de désinfection immédiate impossible, ...

Pour certains enseignements spécifiques, des protocoles sont arrivés 2 jours avant la rentrée et restent extrêmement flous et renvoient au local des décisions qui devraient relever du cadre national. Est-il sérieux de faire peser sur un chef

d'établissement ou un enseignant des choix qui influent sur la santé de toutes et tous ?

En EPS, la réponse apportée au problème des vestiaires est que les élèves viennent vêtus de leur tenue d'EPS, ce qui atteste de la méconnaissance du déroulement d'une journée de collégien-ne. Tout est possible comme activité à condition de respecter la distanciation et le non brassage de classes, ce qui, là encore, témoigne d'une vraie méconnaissance des conditions d'enseignement dans nombre d'écoles et de collèges (brassage de classes, manque d'espace pour pouvoir respecter tout le temps la distanciation...)

En Education musicale et chant choral, des questions se posent quant à l'aération de salles parfois dépourvues de fenêtres d'autant que les dernières études scientifiques attestent des risques de contamination importants y compris avec port du masque. Est-il par ailleurs sérieux d'écrire qu'« *un travail vocal soutenu est (dans ces conditions) aisément envisageable* » ? Les personnels ont avant tout besoin de soutien, de conseils fiables, de formation...

Certaines réponses arrivent après la rentrée... D'autres continuent de rester floues. Depuis cette semaine, face à des cas de Covid-19, le traitement de la situation est extrêmement variable : nous demandons que les personnels, tous les personnels, soient clairement informés des procédures mises ou à mettre en place.

Par ailleurs demeurent des problèmes d'accès aux masques : dans nombre d'établissements, ils ne sont toujours pas distribués aux personnels enseignants. Pour les personnels vulnérables, pas d'information dans les établissements, pas de masques souvent non plus. Pour les personnels infirmiers, impossible de savoir où ceux-ci doivent s'adresser pour récupérer les FFP2 promis par Mme le Recteur... Enfin pour les élèves, nous demandons bien sûr des masques gratuits, mais pour l'heure, nous demandons une information claire pour inciter à faire appel aux fonds sociaux notamment.

Enfin, est-il normal de faire appel à des étudiants en début de BTS en alternance, non formés, pour assurer le suivi des cas contacts ?

Dans un ministère de notre importance, comment accepter ce manque de professionnalisme et d'anticipation ?

Après ce qu'a pu vivre l'école l'année dernière, il convient de démarrer sur des bases solides, de tirer les leçons du confinement pour « prendre soin » de l'école, des élèves et de tous ses acteurs et de tous ces personnels (enseignants , infirmiers, assistants sociaux, psychologues ..)

De plus le protocole laisse la part belle à l'interprétation, reporte la responsabilité d'une éventuelle reprise de la contamination sur les personnels et l'organisation locale. Les personnels cas contact sont priés de rentrer chez eux mais quelle est leur situation administrative ? Certains chefs d'établissement réclament déjà des arrêts de travail . Quid de la journée de carence ?

Le Ministre se déleste de certaines décisions au local, le local attend des réponses et des précisions du Ministre, et pendant ce temps, qui protège les personnels et les élèves ? Il n'est ni possible ni responsable de fonctionner ainsi.

La FSU, comme beaucoup, partage l'idée du retour à la normale pour toutes et tous, mais nous ne sommes pas dans une situation normale, le virus est encore là, il prend de l'ampleur de jour en jour. Alors, non, malheureusement, ce n'est pas rassurant et il faut donc prendre des précautions pour préserver personnels, élèves et familles.

Nous rappelons d'ailleurs l'obligation faite à l'employeur quant à la santé et à la sécurité au travail des personnels.

Le bilan que nous n'avons cessé de réclamer aurait peut-être permis d'organiser réellement et sérieusement la rentrée : côté bâti scolaire, bien évidemment, afin de permettre le lavage des mains, geste pourtant simple au 21e siècle ; mais aussi comme l'a fait l'Italie, un recrutement massif de personnels aussi bien pour encadrer les groupes d'élèves que pour l'enseignement, d'autant plus que les choix récents ont généré, en France, des effectifs pléthoriques dans le secondaire comme dans le primaire hors CP-CE1..

Au-delà de la préoccupation sanitaire, il y a la préoccupation pédagogique : retrouver le sens du métier est un incontournable, retrouver les élèves, relancer les dynamiques collectives pour apprendre ensemble ...

Les choix du Ministre font courir des risques psycho-sociaux aux enseignant.es à travers certaines de ses annonces médiatiques et injonctions : compter sur l'organisation d'évaluations nationales en début d'année pour la mise en place du suivi personnalisé des élèves est une injure à la professionnalité des collègues. Tout comme la mise en ligne d'un plan de continuité pédagogique, particulièrement prescriptif, qui standardise le travail et relègue les enseignant-es à des exécutant-es.

La FSU le rappelle : préparer la rentrée, c'est anticiper ! Et nous ne sommes pas certains que seuls les enjeux sanitaires et pédagogiques ont guidé la rédaction de ce protocole ...